

Mortier d'argile léger

Art. 05.022, 05.222, 10.122

DIN 18946



- **Mortier pour briques d'argile allégées**
- **Adapté aux exigences physiques de la construction**
- **Pour une maçonnerie conforme**



Mortier d'argile pour briques d'argile légères destinées aux compartiments de colompages et habillages intérieurs. La fraction de copeaux de bois permet d'obtenir l'adaptation à la composition de matériau des briques d'argile allégées, y compris la densité brute et les caractéristiques physiques de construction. Les produits en sac (mortier sec) se conservent indéfiniment.

Mortier d'argile léger

Art. 05.022, 05.222, 10.122

Mortier d'argile - DIN 18946 - LMM 0/4 f - M0 - 1,4

Application Mortier pour briques d'argile et briques d'argile allégées de la classe d'application I ou II. Non utilisable comme mortier d'enduit ou matériau de base pour la réalisation de mortiers d'enduit.

Composition Argile de construction jusqu'à 5 mm, sable 0-2 mm, granulés de bois (copeaux) jusqu'à 20 mm. Groupe de grains, grain surclassé selon DIN 0/4, <8 mm.

Propriétés physiques Valeur de rétraction < 3,0 % Classe de résistance M0. Classe de densité brute 1,4. Conductivité thermique 0,59 W/mK. valeur μ 5/10. Classe de matériau B2*. Classe de matériaux respectivement B2, un meilleur classement est possible sous réserve de contrôles de justification de la protection anti-incendie (règles régissant les constructions d'argile DVL 2009, P. 97).

Conditionnement, rendement

Humide 05.022 en bigbags de 1t (pour 700l de mortier de maçonnerie)

Humide 05.222 en bigbags de 0,5t (pour 350l de mortier de maçonnerie)

Sec 10.122 en sacs de 25 kg (pour 20,5l de mortier de maçonnerie), 48 sacs/palette.

Stockage Stocker au sec. Le mortier d'argile humide doit être mis en œuvre au plus tard 3 mois après sa fabrication, tandis que les produits secs peuvent être conservés indéfiniment. **Pendant l'hiver, les produits à l'état humide doivent être stockés à l'abri du gel, faute de quoi leur aptitude à la mise en œuvre est réduite en période de gel.**

Quantités nécessaires En fonction des formats de pierres et de l'épaisseur des murs, les besoins en mortier en litres/m² sont les suivants :

Format des briques	11,5 cm	24,0 cm
NF	30	70
2DF	20	55

Préparation de l'enduit Ajout d'env. 10 % (produit humide) ou env. 30-35 % (produit sec) d'eau au moyen d'une bétonnière, d'un mélangeur à bac ou d'un malaxeur double à auge du commerce. Pour les plus petites quantités, la préparation avec un mélangeur électroportatif ou à la main est possible également.

Mise en œuvre La mise en œuvre du mortier est effectuée selon les règles de maçonnerie artisanales. Si un enduit de chaux est prévu, lisser à fleur les joints de maçonnerie, puis les creuser avec des arêtes nettes de 3 mm max. afin d'améliorer l'adhérence ultérieure de l'enduit.

Durée de mise en œuvre Comme aucun processus de prise chimique n'a lieu, le produit peut être utilisé pendant plusieurs jours dès lors qu'il est couvert pour le conserver. Il peut également rester dans les projeteuses d'enduit et les flexibles pendant cette durée.

Teinte La teinte du mortier peut s'écarter de celle des briques d'argile et briques d'argile allégées.

Les réclamations qui ne résultent pas d'erreurs de mélange en usine sont exclues. Sous réserve de modifications et d'erreurs. À partir de 2026/9.